Du Diouris au Diouris

en passant par le Stanc et Kerandraon

André NICOLAS
juillet 2012

Au Diouris, à l'extrême sud de la commune de Plouguerneau, le flot vient chaque jour mourir contre la chaussée de l'ancien moulin banal du manoir de Kerandraon. L'aber Wrac'h qui serpente entre les roseaux venus recouvrir les anciens prés salés de ses rives, les sentiers des sous-bois et les constructions séculaires font de l'endroit, qui fut l'ancien siège du fief de Kerandraon, un lieu à la fois mystérieux et enchanteur.

Le moulin du Diouris

Durant longtemps, il fut indifféremment appelé moulin de Kerandraon, ou du Diouris, comme le témoignent de nombreux documents, dont l'acte de baptême de Marie-Gabrielle Mingam, le 29 janvier 1720 et aussi une lettre du meunier Pierre Mingam aux administrateurs de la commune de Plouguerneau, datée du 1er pluviôse an 4, sept décennies plus tard.

En façade principale du moulin, sur une pierre remarquable longue de près de 150 centimètres et fort érodée par le poids des ans, l'historien Yves-Pascal Castel, a déchiffré : « *Cette maison fut faite... dame de Keralnaot (Kerandraon?) en l'an 1549.* » Le nom de cette dame de Kerandraon nous restera inconnu !
Il s'agit, sans aucun doute, d'une pierre provenant d'un moulin plus ancien bâti en 1549.

Dans son article paru dans « *Le Progrès-Courrier* » du 6 novembre 1993, le même historien signale la présence d'une autre pierre, que nous n'avons pas retrouvée, portant la date de 1705 et émet l'hypothèse d'une reconstruction du moulin cette année-là.

La *pétition* de Pierre Mingam, citée précédemment, nous apprend que le moulin et la maison furent détruits par un incendie en juin 1779. En 1781, le moulin fut rebâti par François Mingam, père de Pierre. C'est l'édifice qui est toujours debout aujourd'hui.
La reconstruction est confirmée par une annonce dans le prône de la grand-messe à Plouguerneau le 29 avril 1781 ; on requiert, en effet, les vassaux pour des corvées de charroi des matériaux nécessaires pour le chantier. La réquisition fut contrôlée et positivement visée par la juridiction de Carman à Lannilis le 5 mai 1781.
Pour la maçonnerie, de nombreuses pierres provenant de l'édifice précédent ont certainement été réutilisées. Sur l'une d'elles sont gravés trois écus, malheureusement aussi très érodés. Ce

sont peut être les blasons des Kérouzéré « *de pourpre au lion d'argent* » et d'une autre famille apparentée ou alliée.

Une autre grosse pierre porte l'inscription : *« Fait faire par François Mingam et Marie Saliou l'an 1781 »*. Le couple s'est marié à Lannilis le 14 juillet 1750 et François Mingam est domanier du moulin. Le mode de tenure dit « domaine congéable[1] » implique que la reconstruction du moulin lui incombe.

Avant la Révolution, les fonds du moulin et du manoir de Kerandraon appartiennent à la même propriétaire : la comtesse Constance Gabrielle Bonne Du Rumain, veuve du marquis de Polignac et ancienne dame d'honneur de la princesse d'Orléans.
La comtesse Du Rumain est devenue propriétaire du foncier des deux exploitations, qui sont probablement liées depuis le Moyen-Age, par héritage provenant de la branche cadette de la famille Kérouzéré originaire du château du même nom, situé en la paroisse de Sibiril. Parmi d'autres titres, ils sont aussi seigneurs de Kerandraon. Il est possible que le moulin originel fut bâti au XVème siècle en même temps que le manoir ou, peut-être, a-t-il remplacé un établissement encore plus ancien ?

En 1782, le meunier fait construire le bâtiment situé au nord du moulin, en bordure du chemin menant vers Kerandraon. Ceci est confirmé par l'inscription sur le linteau : « F : F : / F.M : 1782 » qu'on peut déchiffrer en « *Fait faire par François Mingan ; 1782* ». La matrice cadastrale de 1842 classe cet édifice comme maison, sans doute logement des nombreux domestiques comme celui, muni d'un étage, situé encore plus au Nord.
Le chemin devait être barré par un portail dont le pilier restant porte une date, peut-être,1558 selon Yves Pascal Castel.

A la fin de l'Ancien Régime, le moulin est tenu par la famille Mingam, suivant le bail du 4 octobre 1769 signé par François Mingam. Les Mingam exploitent le moulin depuis une date antérieure à 1720. En effet, Marie-Gabrielle, fille de Jacques Mingam originaire du moulin de Kervener en Plounévez-Lochrist et de Marie Guillou du moulin de Kervereg mariés à Plouguerneau en 1717, naît au moulin de Kerandraon en 1720.

Un de leurs fils, François, prend leur relève comme meunier au Diouris. Un autre fils, Jean, épouse Marie Apamon de Rannenezi et devient meunier au Carpont, moulin dépendant du domaine de Rannenezi.

Pierre Mingam prend la succession de son père François, peut-être vers 1782, quand il se marie avec Françoise Dagorn originaire de la paroisse de Minihy-Tréguier, en Trégor. Nous ignorons la raison qui lui a fait rencontrer sa promise ; à l'époque, la distance entre Le Diouris et cette paroisse devait paraître énorme. Cependant, peut-être grâce à son instruction, il nous a laissé des écrits intéressants. Entre autres, durant la Révolution, il se plaint des dispositions mises en place par la nouvelle administration, après l'abolition des privilèges décrétée par l'assemblée constituante la nuit du 4 août 1789, et des inconvénients qui en découlent pour le meunier : suppression du *droit de suite* avec la liberté pour les vassaux d'aller moudre leur grain où bon leur semble, paiement à la Nation d'une redevance calquée sur l'ancien bail, suppression des corvées pour le curage de l'étang, l'entretien de la chaussée et des chemins menant au moulin, etc. Tout ceci semble lui causer une baisse de revenus significative et le 22 nivôse an 4 (12 janvier 1796), il rédige une *pétition* pour déplorer que les *vassaux et destraignables*[2] qui sont au nombre de 16 *étagers*, comptant pour 121 têtes, ne sont plus tenus

1 Sorte de contrat de bail entre le seigneur propriétaire (le foncier) et le tenancier (le domanier). Le foncier loue la terre au tenancier contre une rente et le domanier achète les édifices et superfices (bâtiments, maisons, talus) à la signature du bail. En principe, il ne peut les modifier sans l'accord du foncier. Néanmoins, les rapports entre foncier et domanier sont souvent facilités par des dits *pots-de-vin* .

2 Parfois appelés aussi s*ujets mouteaux* : paysan inféodé à un moulin banal. Pour le Diouris, le sujet le plus proche du

d'utiliser son moulin.
La *dite* veuve Polignac, propriétaire du foncier a émigré. Le moulin est saisi et mis en vente par la Nation. L'adjudication aux enchères se déroule à Quimper le 28 frimaire an 6 (18 décembre 1798) sur une mise à prix initiale de 2034 francs. Finalement, à l'extinction de la huitième bougie, le moulin est adjugé pour 31000 francs au citoyen Poulizac de Quimper, faisant pour Pierre Mingam, le meunier.

Ceci clôt ses récriminations contre le nouveau régime !

Pierre, veuf de Françoise Dagorn depuis 1785, décède prématurément le 13 floréal an 8 (3 mai 1800) âgé de 42 ans. Un mois et demi plus tard, le 10 thermidor, Marie-Françoise Mingam, son unique héritière âgée de 17 ans, se marie avec Joseph Bourhis, 31ans, meunier à Lannano en Lannilis. Sans doute un mariage de raison ! Mais le nouveau meunier décède, lui aussi, en 1810.

En 1813, Marie-Françoise épouse en secondes noces Guillaume Rucard, originaire de Kergolestroc en Guiquello. Suivant certaines sources, il est dit receveur des contributions, une sorte de collecteur d'impôts. Il est fils de Pierre Rucard qui fut maire désigné de Guiquello au début de la Révolution, puis rapidement démissionnaire à cause de ses désaccords avec la nouvelle politique. Les deux frères de Guillaume, François et Louis, demeurent déjà au manoir de Kerandraon depuis leurs mariages respectifs en 1802 avec Marie-Anne et Marie-Françoise, filles de Gabriel Laot.

Ses origines et ses compétences firent que Guillaume Rucard s'occupa sans doute fort peu de meunerie. Dans plusieurs documents, il est mentionné comme rentier, propriétaire ou, aussi, premier adjoint au maire de Plouguerneau.

En tous cas, peut-être grâce ou à cause de leur statut social, Guillaume Rucard et Marie-Françoise Mingam firent construire en 1817 un grand logis comme en témoigne le linteau de la porte d'entrée « *1817 : G/M RUCARD ET M/F MINGAM* ». C'était certainement une maison hors du commun pour l'époque et elle sert toujours d'habitation aujourd'hui.

<u>L'importance du moulin</u> :

En 1836, huit personnes de la famille de Marie-Françoise Mingam vivent au moulin. Guillaume Rucard est dit propriétaire et premier adjoint au maire de Plouguerneau, par l'agent recenseur. Le service du moulin est assuré par cinq meuniers. On y trouve aussi un domestique et une servante. Le nombreux personnel est probablement logé dans les bâtiments situés au nord du moulin.

En 1841, sur la matrice cadastrale, le moulin est déclaré rapporter 300 francs annuellement. Ceci le place, de loin, au sommet de la hiérarchie des moulins plouguernéens ; il rapporte en effet près de trois fois plus que les autres établissements les plus importants : *milin an Aod* et *milin Kergaël*é, situés vers le Traon

Il est vrai qu'il bénéficie de nombreux atouts : le vaste étang de 2645 m^2 alimenté par une rivière à gros débit, peu tributaire des saisons, et la proximité des grandes fermes situées à Kerandraon, Kerhuel et Lannebeur. De plus, il est suffisamment placé loin en aval des autres moulins importants, situés en Kernilis, que sont Baniguel, Moulin-Neuf et Carman pour que ceux-ci ne perturbent pas son fonctionnement.

Mais le couple Mingam - Rucard vieillit !

Leur succession au moulin n'est pas assurée par leur descendance ; Tanguy Bourhis, fils de Joseph et de Marie-Françoise Mingam est percepteur à Landerneau et Pierre, unique fils

moulin était Gabriel Laot de Kerandraon et les plus éloignés les frères Normant de Lanerzien (Lanerchen).

survivant de Guillaume Rucard, semble être devenu notaire à Lesneven.

En 1851, Jean Pont et sa femme Marie-Jeanne Berlivet viennent exploiter le moulin. Ils emploient six domestiques. Peut-être habitent-ils dans le logis situé au Nord car Guillaume Rucard, Marie-Françoise Mingam, leur fille Marie-Louise qui se mariera bientôt avec Joseph Guennoc, marchand de vin à Lannilis, et deux domestiques demeurent toujours au Diouris, sans doute dans la maison construite en 1817.

En 1856, Jean Calvez et sa femme Françoise Loaëc ont remplacé la famille Pont. Jean Calvez est originaire du moulin de Goasglaz en Plouider. Il s'est marié dans cette commune en 1846 et est venu s'établir au Diouris après 1851. En 1856, le couple a 4 quatre enfants âgés de neuf à deux ans et exploite le moulin aidé par trois domestiques. Guillaume Rucard, devenu veuf au début de l'année, habite toujours le grand logis en compagnie de Marie-Anne Cléguer, 66 ans, domestique célibataire à son service depuis plusieurs dizaines d'années. Il décédera treize mois après son épouse, en 1857.
Quant au couple Calvez-Loaëc, il fera souche au Diouris, puis au Traon par mariages conclus entre familles de meuniers (Calvez, Lilès, Francès). Ils sont les aïeuls de Yvon Marec au Diouris et de René Calvez qui fut le dernier meunier plouguernéen à la minoterie du Traon.

~ Le hameau du Diouris vers 1965 ~

Au Diouris, le dernier meunier fut Job Inizan ; un homme très affable qui reprit l'exploitation du moulin quelques années après que sa sœur Eléonore, épouse Calvez, fut devenue veuve. Bien qu'étant originaire du moulin de Kerno en Ploudaniel, il ne se destinait pas à la meunerie. Il exerçait, parait-il, le métier de boucher à l'origine ! Néanmoins , il se refit une clientèle parmi les cultivateurs du Grouanec et des villages limitrophes de Kerhabo et de Kérarédeau en Lannilis et Plouvien. Finalement, vers le début des années 1970, l'âge obligea les Inizan, frères et sœur, à cesser leur activité. Ils s'en allèrent finir leur jours au bourg de

Plouguerneau ; et le moulin s'arrêta définitivement !

Les machineries :

La meule tournante est entraînée par une roue horizontale à pirouette (dite *ur krufel*, selon L. Bothorel). Il n'y aurait aucun souvenir d'une roue verticale, malgré l'assertion de Y.P Castel dans son article de 1993. Mais, peut-être, a-t-il pu bénéficier d'une autre source d'informations ?

Les contreforts maçonnés à l'arrière du moulin (façade ouest) consolident le mur pour qu'il puisse supporter les contraintes dues aux efforts résultant de la rotation de la roue à pirouette.

La plupart des machineries du moulin, bien qu'ayant beaucoup souffert de l'inactivité, sont toujours visibles. On peut supposer que l'équipement a peu évolué depuis la reconstruction de 1781 jusqu'à son arrêt définitif lors du départ en retraite de Job Inizan. Néanmoins, après la dernière guerre, Job fut une sorte de précurseur en équipant le moulin d'une dynamo entraînée par la turbine hydraulique. Plusieurs années avant la fourniture de courant par l'EDF, elle permit d'assurer la production d'électricité pour le moulin et aussi pour le village de Kerandraon, alimenté par deux fils récupérés après le départ des troupes allemandes d'occupation et pendus aux arbres bordant le chemin qui y monte.

Milin ar Stanc

Le sentier qui permet d'accéder au Stanc longe une large tranchée qui ressemble à un ancien bras artificiel de l'aber. Il est aujourd'hui envasé et couvert de végétation mais, il y a moins de cinquante ans, on pouvait s'imaginer qu'il s'agissait d'un ancien canal latéral rendant possible le halage d'embarcations entre le Stanc et le Diouris, où un accès direct au chemin de grande circulation de Lannilis à Lesneven permettait de transférer des marchandises entre la mer et l'intérieur des terres, en particulier l'ancienne forteresse des marquis de Carman située à deux kilomètres en amont, abandonnée et ruinée vers le début du XVIIIème siècle. Il n'en reste plus rien aujourd'hui : elle servit longtemps de carrière de pierres et disparut totalement au cours du XIXème siècle.

A 800 mètres environ, en aval sur l'Aber-Wrac'h, nous trouvons les vestiges d'un moulin dit *ar Vilin Goz* par les anciens du village de Kerandraon.
Il est figuré sur le cadastre napoléonien comme *Milin ar Stanc*. Propriété des cousins Pierre et Gabriel Rucard de Kerandraon, il est considéré comme bâtiment rural et qualifié de masure dans la matrice cadastrale de 1842. C'est la seule trace écrite que nous ayons trouvée à propos de l'histoire de cet édifice. A cette époque, il est certainement déjà désaffecté. La configuration de son emplacement permet de douter de son efficacité. Il fut, probablement, bâti comme moulin à marée avec un barrage et le canal artificiel permettant de forcer le courant, au flux et au reflux, vers sa roue motrice qui devait être à aubes radiales (*ur galegen*).
On peut aussi comprendre que son fonctionnement devait être perturbé par le moulin qui avait été installé, vers 1800, à Pont Krac'h situé à 1500 mètres en aval, seulement.
Ce ne fut pas forcément un moulin à céréales, mais peut-être à lin, ou un autre usage...
Le linteau sur le conduit d'eau porte des motifs étranges restés, pour nous, mystérieux. Peut-être s'agit-il d'une pierre récupérée sur un édifice plus ancien ?

~ Les mystérieux motifs sur le linteau
du passage d'eau ~

~ Les vestiges du moulin du Stanc ~

Le manoir de Kerandraon

La date de construction de l'édifice reste floue, mais ne paraît pas être postérieure au XVème siècle. Selon Isabelle Parc, la porte de style gothique du manoir de Kerandraon ressemble singulièrement à celle du manoir de Kerat, en Arradon (Morbihan), datée de la première moitié du siècle.
La vérité est, sans doute, qu'il a été bâti en plusieurs épisodes et transformé maintes fois, comme le témoignent les divers styles de maçonnerie que l'on y rencontre. La partie la plus ancienne pourrait-être le bâtiment Est, perpendiculaire au chemin et devenu bâtiment agricole.

En tous cas, des pierres taillées ou sculptées, magnifiques vestiges de l'évolution et des transformations du manoir durant les siècles et des malencontreuses déprédations qui en ont résulté, ont été retrouvées et mises en valeur par les actuels habitants de ce qui pouvait être le « commun » du manoir. Elles ont été nettoyées et, très souvent, insérées dans l'habitation et dans des massifs fleuris qui donnent un charme certain au hameau.

Les propriétaires du foncier avant la Révolution

Le fief de Kerandraon était parait-il assez important. L'érudit Louis Le Guennec a, en effet,

avancé que Lesmel en dépendait, du moins partiellement.

A la "montre[3]" du diocèse de Léon reçue à Lesneven en 1481, parmi les nobles de Plouguerneau, on note la présence de :

- Vincent Kérouzéré (612 livres de revenu, ce qui le situe dans la haute noblesse bretonne selon l'historien Yves Coativy). Porteur d'une brigandine[4], il comparaît en archer, accompagné d'Autred Kerasquer, porteur d'une brigandine et armé d'une vouge[5]. Peut-être frère cadet de Jehan de Kérouzéré, grand propriétaire terrien demeurant au château de Kérouzéré en Sibiril en 1440, Vincent possède cinq manoirs, dont l'un est situé en Plouguerneau.
- Derien Kerasquer porteur d'une brigandine et armé d'une vouge. Il remplace Yvon Kérouzéré (70 livres de revenu) seigneur de Kerandraon et de Keraliou, en la paroisse de Plouguerneau, et d'autres titres... Il fut conseiller et chambellan du duc François II de Bretagne en 1462.

Malgré l'absence de preuves fiables, on peut avancer que les Kerasquer sont des vassaux de Kérouzéré et peuvent demeurer au manoir de Kerandraon.

Mais un siècle et demi plus tard, la famille Kérouzéré s'éteint faute d'héritier mâle !

Un des descendants de Yvon, Vincent, seigneur de Kérouzéré, de Kerandraon, de Kerasquer, etc. épouse Claude de Parcevaux qui ne lui donna que trois filles. Vincent décède vers 1633. Sa fille aînée, Anne de Kérouzéré, dame de Kerandraon, épouse François de Kerhoënt et la branche de Kerandraon se fond au XVIIème siècle dans la famille Kerhoënt, seigneurs de Kerhoënt en la paroisse de Minihy, de Trohéon en la paroisse de Sibiril (et autre titres...).
François de Kerhoënt décède le 2 août 1642, quelques années avant Anne de Kérouzéré. Le titre de seigneur de Kerandraon échoit à René de Kerhoënt, chanoine de Léon, un de leurs fils. René de Kerhoënt décède vers 1659, sans postérité. Par le jeu des successions et des mariages, Kerandraon passe à la famille le Vicomte, comtes Du Rumain par le mariage en 1696 de Julienne de Kerhoënt et d'Yves Charles Le Vicomte, comte Du Rumain, famille probablement originaire du Trégor.
Constance-Gabrielle Le Vicomte Du Rumain, fille du précédent et dame d'honneur de la Princesse d'Orléans, épouse en 1766 le marquis Louis Alexandre de Polignac, issu d'une très ancienne famille noble d'Auvergne et de Saintonge. Le 18 février 1767, la *Gazette de France* fait état de la ratification par leurs Majestés et la Famille Royale du contrat de mariage signé le 14 février entre les nouveaux conjoints.
La jeune mariée devient rapidement veuve ; Louis-Alexandre, capitaine de cavalerie au régiment de Clermont, décède à Paris en 1768 à l'âge de 25 ans.

Les domaniers

Au début du XVIIIème siècle, Kerandraon est occupé par Gabriel Déniel et sa femme Catherine Berder. Leur fille Marie y naît le 27 novembre 1703.
Marie Déniel a bénéficié d'une bonne instruction, car elle sait signer d'une belle écriture. Ce fait, rare pour une fille de la campagne à cette époque, mérite d'être mentionné. On peut présumer que la famille est d'un bon niveau social, comme les Mingam qui arriveront au Diouris quelques années plus tard.
Le 15 février 1735, elle épouse Gabriel Le Daré de la trêve de Bourg-Blanc. Le mariage est

3 A l'initiative du suzerain, c'est un rassemblement de tous les hommes d'armes qui lui doivent le service d'ost (les nobles) pour vérifier leur fidélité et leur capacité à assurer le service armé.
4 Armure composée d'une sorte de cotte de mailles.
5 Sorte de lance dont le fer long et large était aigu et tranchant d'un côté.

célébré en la chapelle de Prat-Paul par permission de Monseigneur[6]. Elle devient veuve le 17 juin 1741. Gabriel est inhumé dans l'église du Grouanec. Son deuxième mari sera Pierre Laot né en 1717 à Brouennou, aujourd'hui en Landéda. Le mariage est célébré en la *dite* chapelle du Grouanec le 26 juin 1742.
Pierre Laot, exploitant un domaine congéable, est propriétaire des édifices et peut les modifier à sa guise, avec l'accord du propriétaire foncier. C'est-ce qu'il entreprend : le linteau de la porte au bord du chemin en est témoin : *« FF : PIERRE LAOT 174? »*.

Pierre Laot meurt au manoir le 9 juin 1784 et est inhumé en *terre bénite* au Grouanec.
Marie Déniel décède le 3 avril 1780 à Kerandraon en présence de ses enfants : Jean Le Daré, Pierre Laot et Messire Yves Laot, recteur de l'île d'Ouessant.

~ Le linteau de Pierre Laot et la porte d'entrée gothique du manoir ~

La Révolution et la vente comme bien national

Au début de la Révolution, le manoir fait partie du domaine congéable affermé à Gabriel Laot, fils de Pierre, par la comtesse Constance-Gabrielle Le Vicomte Du Rumain, veuve de Louis-Alexandre de Polignac.
La Comtesse émigre et ses biens sont confisqués par la Nation. Le 27 ventôse an 6 (17 mars 1798), le fonds du domaine de Kerandraon, dont le revenu annuel est estimé à 536 francs, est mis en vente aux enchères. La mise à prix est de 9550 francs et trois adjudicataires se présentent. Finalement le manoir est emporté par le citoyen Trévéret, rentier à Quimper, pour 131000 francs.

Gabriel Laot reste fermier de Kerandraon. Son fils Pierre s'est marié avec Marie Abiven du Grouanec et s'est établi comme cultivateur à Grouanec-Coz en 1794. Ses deux filles, Marie-Anne et Marie Françoise épousent, respectivement, Louis et François Rucard, tous deux originaires de Kergolestroc en Guicquello et fils de Pierre Rucard. Ils seront la souche de plusieurs familles de Plouguerneau. Leur frère Guillaume épousera quelques dix ans plus tard la meunière du Diouris.

Selon la liste des *vassaux* du moulin du Diouris, Gabriel Laot de Kerandraon est à la tête d'un unique ménage de 17 têtes, le 22 nivôse an 4 (12 janvier 1796). Il décède le 13 messidor an 12 (2 juillet 1804) et on peut présumer que le manoir fut divisé entre ses filles Marie-Anne et Marie-Françoise, épouses de ses deux gendres Rucard, lors du partage de ses biens.

6 Peut-être l'évêque de Léon, car l'acte ne mentionne ni le titre, ni le nom du personnage.

En tous cas, en 1836, le manoir est composé de deux maisonnées, mais le domaine agricole semble exploité en commun par les cousins Pierre, fils de Louis Rucard et Marie-Anne Laot, et Gabriel, célibataire, issu de François Rucard et Marie-Françoise Laot.

~ La façade du manoir ~

La chapelle dédiée à saint Laurent est une dépendance du manoir. En 1841, à l'instar de celui-ci et des terres, elle appartient à Pierre et Gabriel Rucard. Sa superficie au sol est de 63 m^2 et elle est considérée comme bâtiment rural par le cadastre. Elle n'est sans doute plus dévolue au culte et disparaîtra jusqu'à son déblaiement et la mise en valeur de ses ruines par les habitants du village, il y a quelques dizaines d'années.

~ Les vestiges de la chapelle dédiée à Saint Laurent ~

Du colombier, situé dans le champ dit *park ar c'houltri,* qui surplomberait aujourd'hui la RD52 inexistante au milieu du XIXème siècle, il ne reste pas un vestige : ses pierres auraient été utilisées par un héritier Rucard pour construire la maison située à la sortie du Diouris vers Kernilis.

Les Rucard composent toujours les deux ménages présents à Kerandraon en 1886 (veufs,

célibataires, sans descendance). D'autres se sont mariés et se sont établis dans d'autres hameaux de Plouguerneau. Cependant Marie-Françoise Rucard, fille de François et de Marie-Françoise Laot, a épousé Laurent Ogor du Passage, *an Treiz Coz,* en Plouguerneau, le 14 janvier 1841. Les nouveaux mariés se sont établis à Kerandraon et font bâtir, plus tard, la nouvelle maison, à l'ouest du hameau, bénéficiant d'une vue exceptionnelle sur l'aber. A partir de 1891, il y a trois ménages à Kerandraon. La descendance du couple Rucard-Ogor s'y maintiendra jusqu'aux années 1960.

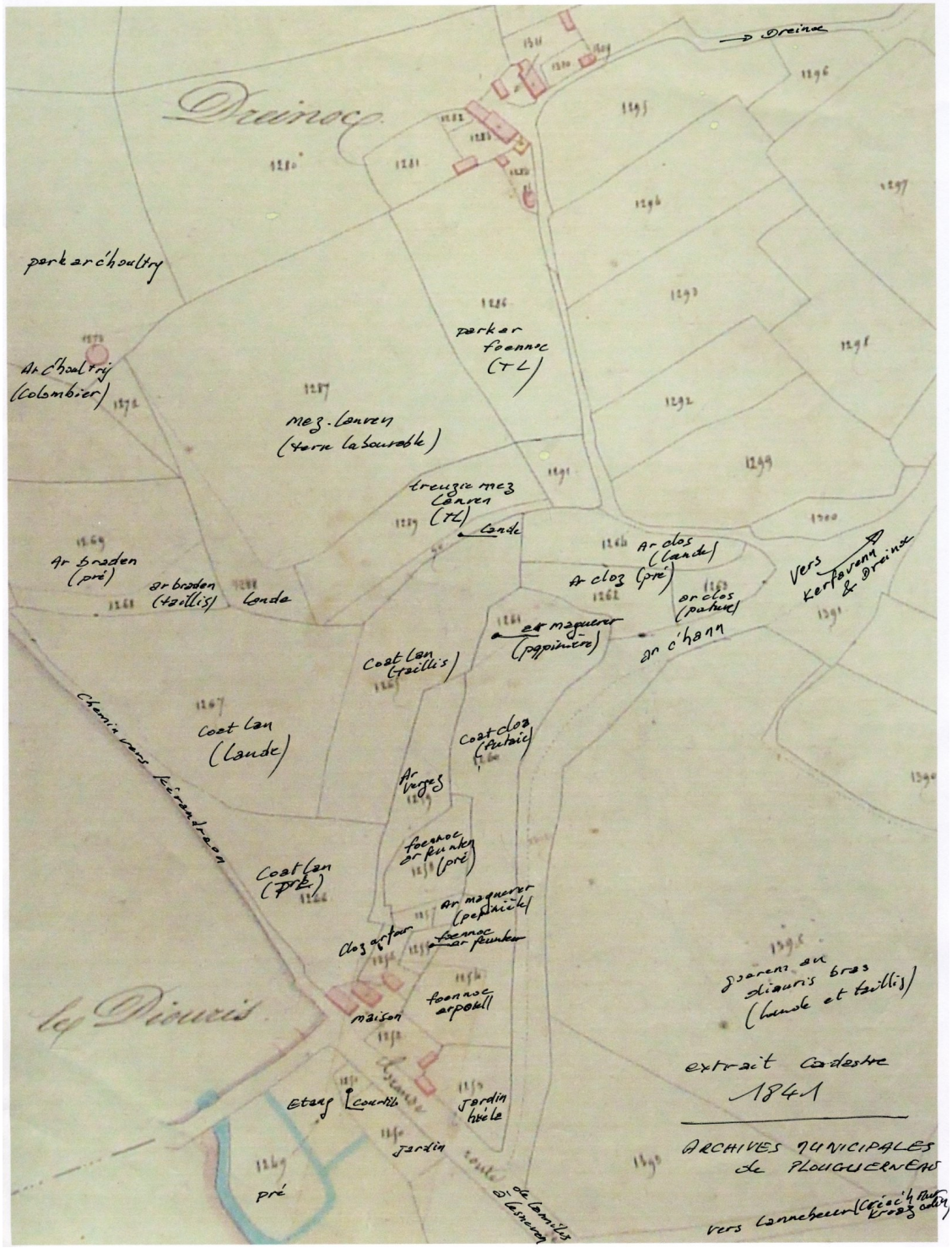

~ Le domaine du moulin du Diouris en 1841 ~

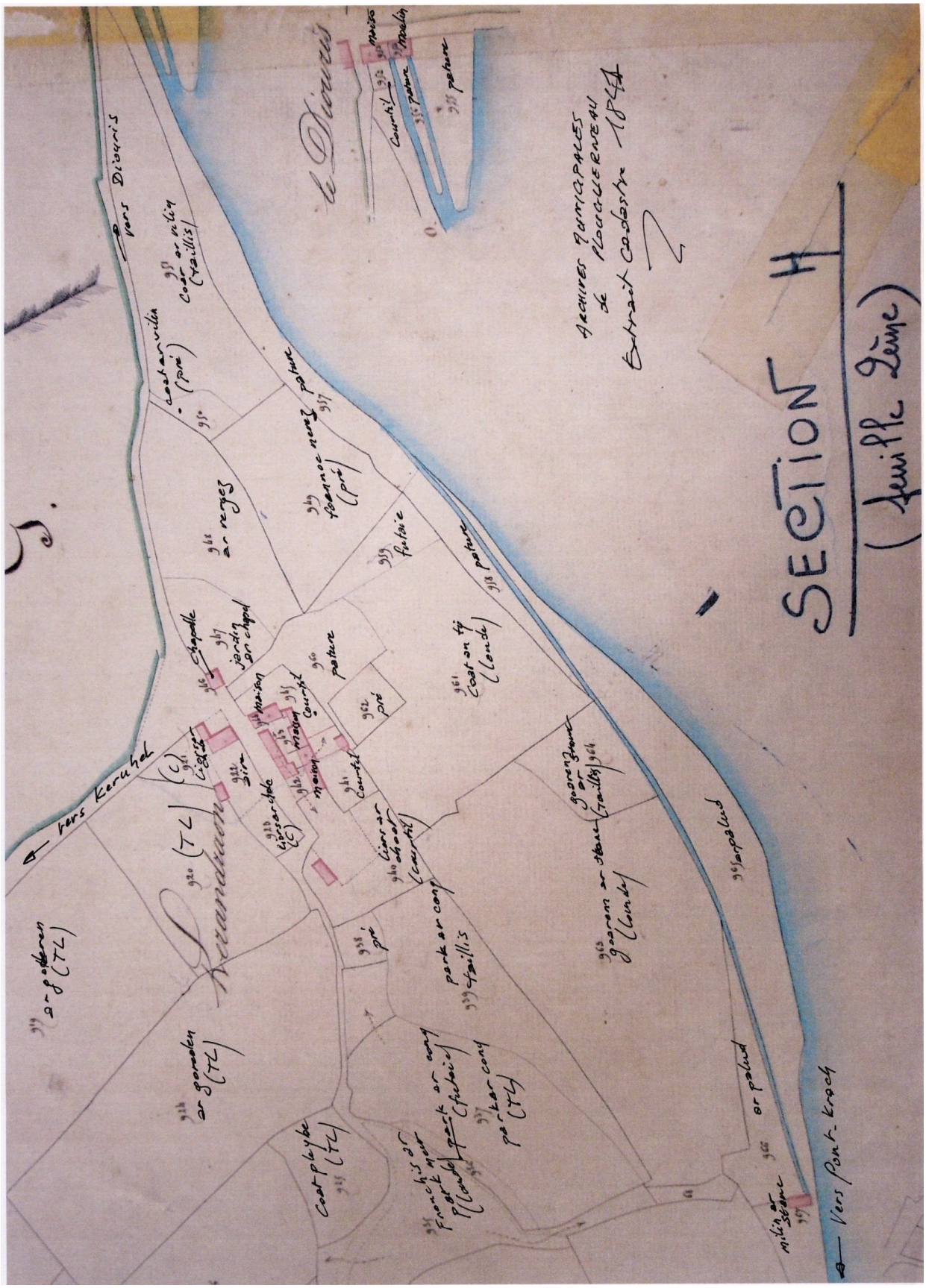

~ Une partie du domaine de Kerandraon en 1841 ~

Dans les dernières décennies du XXème siècle, l'exode rural a frappé comme jamais auparavant. De nos jours, après le moulin du Diouris, les trois fermes de Kerandraon ont cessé leur activité depuis longtemps et la population a beaucoup diminué, mais le village vit encore grâce aux passionnés que sont ses habitants, qu'ils y soient installés depuis leur enfance comme Guillaume ou Françoise, par mariage comme Jeanne, retraité comme Yves qui retrouve les lieux de sa jeunesse, et de nouveaux venus qui ont la chance de bénéficier d'un panorama exceptionnel vers l'estuaire de l'Aber-Wrac'h !

Sources :

- « Le grand dictionnaire historique ... » par Louis Moréni (T8, page 675, - 1759) ; Gallica.
- « Nobiliaire et armorial de Bretagne » par P. Potier de Courcy (T2 – 1862) ; Gallica.
- « La noblesse léonarde au XVème siècle » par Yves Coativy (BSAF, tome CXXV – 1996) ; CRBC.
- « Dictionnaire de la Noblesse » par Aubert de la Chenaye-Desbois (1699 – 1783) ; Gallica.
- « Les manoirs du pays des Abers aux XVème et XVIème siècles », 1996, mémoire de maîtrise d'histoire (Isabelle Parc) ; CRBC.
- « Nos vieux manoirs à légendes », Louis le Guennec – 1936
- « La Gazette de France » du 18/02/1767 (books.google.fr).
- FR3 – Breiz o Veva « *Labour douar ha peizanted e Rouaneg* » - Fañch Elegoët (1982)
- « Découverte de la Bretagne » (article du Progrès-Courrier le 06/11/1993, par Yves-Pascal Castel)
- Archives Départementales du Finistère, sous-séries :
  - 3 E 235...
  - 3P196-2 ~ 3
  - 1182 E dépôt...
  - 1 Q 688
  - 16B, juridiction de Carman
  - 6 M 599 ~ 603
  - 77J, fonds de maître Linden
- Archives de l'État-Civil, mairie de Plouguerneau
- Archives municipales de Plouguerneau : le cadastre napoléonien de 1841.
- Base de données « récif » du Centre Généalogique du Finistère.
- « Regards d'enfants sur les moulins de l'Aber-Ac'h » (Skolig-al-louarn – 2000)
- « Les moulins de l'Aber-Benead » (Louis Bothorel – 1988).
- « La Révolution dans le Léon – histoire quotidienne du canton de Guiquello » (F. L'Hostis ; thèse de 1984).
- Informations orales récoltées auprès de Guillaume Berthouloux (Kerandraon), Yves Calvez (Penkear-Grouanec) et Yvon Marec (Diouris).